



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique

DIVISION DU COMMERCE

781.1

Berne, le 18 octobre 1971

Personnelle et confidentielle

A MM. les Ambassadeurs

Felix Schnyder
WashingtonG. Bucher
TokioP. Wurth
BruxellesP. Dupont
ParisH. Lacher
CologneC. Caillat
La HayeH. Monfrini
BruxellesJ. de Rham
RomeM. Feller
LuxembourgA. Escher
VienneA. Weitnauer
LondresJ-Ls Pahud
LisbonneW. Jaeggi
CopenhagueR. Hunziker
OsloR. Fassler
Stockholm

- 2 -

S. Campiche
Helsinki

H. Keller
Belgrade

F. Real
La Nouvelle Delhi

E. Bernath
Ottawa

M. König
Canberra

M. Corti
Wellington

Friedrich Schnyder
Accra

F. Andres
Lagos

H-K. Frey
Le Caire

M. Grossenbacher
Buenos Aires

E. Stadelhofer
Rio de Janeiro

R. Dürr
Santiago

M. Heimo
Délégation suisse près l'OCDE
Paris

B. Turrettini
Bureau de l'Observateur suisse
New York

- 3 -

Copie à : MM. les Ambassadeurs

E. Thalmann, Secrétaire général du DPF
P. Jolles, Directeur de la Division du commerce
R. Keller, Directeur de la Division des organisations
internationales du DPF
J. Humbert, Observateur du DPF auprès des
Nations Unies, Genève
P. Languetin, F. Rothenbühler, R. Probst

MM. F. Pictet, Département politique fédéral
C. Sommaruga/J. Lugon, Délégation suisse près
l'AELE, Genève
D, Bm, Br, Ve, He

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous nous référons à notre lettre circulaire du 5 avril dernier dans laquelle nous marquions que la Suisse était disponible, le cas échéant, pour assumer la présidence des Parties Contractantes du GATT dans la période qui suivra leur 27ème session, du 15 au 26 novembre 1971.

Nous vous remercions vivement des indications que vous avez bien voulu nous faire parvenir à la suite des sondages que vous avez effectués à notre demande; vos rapports nous ont été fort utiles et nous nous réjouissons de constater que le nom de l'Ambassadeur Weitnauer a été, de toutes parts, accueilli avec une faveur flatteuse pour notre pays et son candidat. Ces démarches auront en tout cas permis de réaffirmer l'intérêt actif et soutenu que la Suisse porte au GATT.

Les mois qui viennent de s'écouler n'ont cependant pas amené, dans la situation au sein du GATT, suffisamment de clarté pour que nous jugions opportun de faire officiellement acte de candidature pour la présidence des Parties Contractantes cet automne. Les bruits qui ont circulé ces derniers temps dans les milieux genevois du GATT semblent indiquer que, pour des raisons de tactique internationale, la présidence du Conseil du GATT pourrait être offerte au représentant du Japon, qui est, en effet, un homme éminemment capable. Or, le Japon appartenant au groupe des nations industrialisées, il serait contraire à l'usage que la présidence des Parties Contractantes échoie, au même moment et pour la même période, à un pays du même groupe. Dans ces conditions, il serait plutôt à prévoir que l'on fasse appel, pour la présidence des Parties Contractantes, à un représentant africain ou asiatique, les Sud-américains ayant déjà eu leur tour en la personne de M. Besa, actuel président des Parties Contractantes. Si ces indications devaient se vérifier, il est évident que la candidature de l'Ambassadeur Weitnauer devrait être remise à plus tard.

D'autre part, la situation nouvelle qui prévaut aujourd'hui sur la scène de la politique commerciale mondiale fait que l'intérêt matériel que nous pouvions avoir, en avril dernier, à l'élection d'un Suisse à la présidence des Parties Contractantes n'est plus le même : ce printemps, il était encore permis d'espérer que la 27ème session des Parties Contractantes servirait de point de départ à une nouvelle offensive libérale à long terme du GATT; aujourd'hui la crise monétaire et les mesures prises le 15 août dernier par le Président Nixon rendent la situation beaucoup plus incertaine et des décisions réelles et constructives en matière de politique commerciale n'apparaissent guère prévisibles pour le moment. Ce sont là des considérations qui, elles aussi, nous amènent à penser qu'il serait préférable de réserver la candidature de l'Ambassadeur Weitnauer pour une occasion qui soit plus digne de lui, plutôt que de briguer ce poste pour une session dont le sort reste très problématique.

Ce qui précède ne signifie cependant nullement que nous renoncions à notre idée. Si nous nous abstenons, pour les motifs indiqués plus haut, de la pousser activement dans les circonstances présentes, il nous importe en même temps de réaffirmer que la Suisse se tiendra en tout temps à la disposition des Parties Contractantes pour une présidence future, selon les occasions qui s'offriront au gré des rotations géographiques en usage au sein du GATT, et que notre pays est prêt à marquer par là son désir de servir cette organisation. Le moment venu, les premiers sondages effectués cette année pourront nous faciliter la chose. D'ailleurs, en nous effaçant maintenant devant un éventuel candidat du Tiers-Monde, nous nous acquérons tout naturellement des titres pour l'avenir.

Nous vous prions en conséquence de laisser les choses en l'état et de ne pas entreprendre de nouvelles démarches pour le moment. Les indications ci-dessus doivent suffire à vous mettre en mesure de répondre à d'éventuelles questions que vous poseraient vos interlo-

- 3 -

cuteurs de ce printemps. Dans les explications que vous serez amenés à leur donner, l'essentiel reste l'affirmation que la Suisse entend servir les intérêts du GATT de la manière qui pourra être la plus utile et qu'elle n'hésitera pas, le jour où la chose pourra rendre service et paraîtra opportune, à mettre l'Ambassadeur Weitnauer à la disposition des Parties Contractantes. Sa candidature, même si elle n'est pas à l'ordre du jour de la prochaine session des Parties Contractantes, reste potentielle pour une session ultérieure.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération très distinguée.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Rou', written in a cursive style.